

Vivre!

MAI 2024



La Roche Blanche
Gergovie



ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le printemps est de retour, les jours rallongent et la nature s'éveille... avec malheureusement le retour de deux espèces invasives, le frelon asiatique et le moustique tigre. Concernant le frelon asiatique qui détruit les ruchers, l'État a mis en place des mesures de surveillance et de lutte contre ce prédateur. La commune a réagi très vite en se dotant de pièges à frelons pour agir et protéger la multitude de ruches présentes sur le territoire. Ces derniers ont été installés par Sandra Lemasson, apicultrice locale. Matthieu Rousset, élu référent, sera à l'écoute des administrés qui signaleront la présence de ce prédateur sur la commune. Le moustique tigre, pour sa part, réapparaît à cette période et se développe proche des endroits humides. Sa reproduction est impressionnante, la femelle pouvant pondre tous les quatre à cinq jours jusqu'à 150 œufs par ponte. Ce numéro de Vivre vous indique toutes les précautions à prendre pour essayer de limiter le développement de ces nuisibles.



© Les compagnons de l'habitat

En matière de travaux, le confortement de la galerie voûtée sous la mairie avance selon le planning prévisionnel. L'aménagement de la future Maison des Assistantes Maternelles (MAM), rue Sous les Murs, entre dans sa dernière phase. L'ouverture est toujours prévue pour le mois de juin. A ce jour, les assistantes maternelles affichent complet, ce qui justifie les initiatives de la mairie pour faire aboutir ce projet.

En matière d'urbanisme, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a bien débuté.

De nombreux candidats souhaitant profiter de cette opportunité pour bénéficier des aides de l'État, mais aussi de Mond'Arverne et de la commune, ont déposé un dossier. Les subventions peuvent être allouées aux personnes modestes ou très modestes, mais aussi aux bailleurs privés qui souhaitent mettre aux normes environnementales leurs logements.

Le CCAS, en collaboration avec la gendarmerie et la police municipale, propose une réunion d'information et de prévention consacrée aux arnaques et aux cambriolages, le jeudi 23 mai prochain. Ce moment d'échanges est destiné avant tout aux seniors, mais reste ouvert à tous. La cérémonie du 8 mai se déroulera comme chaque année en 3 étapes, avec la stèle des étudiants au plateau, le cimetière de Gergovie puis le monument aux morts de la place Cluzel. Dans un monde où les risques d'embrasement se multiplient, espérons que la raison l'emportera et que nos enfants n'auront pas à vivre ce que nos aînés ont subi.

Nos associations toujours aussi dynamiques animent notre commune en multipliant les manifestations culturelles et sportives. D'ailleurs, elles vous donnent rendez-vous le 13 juillet pour participer aux « Olympiades de La Roche Blanche », clin d'œil aux Jeux Olympiques qui se dérouleront cet été. Ce moment convivial et festif vous permettra de participer à plusieurs épreuves sportives et culturelles accessibles à tous, parents et enfants. Pensez à constituer votre équipe et à vous inscrire avant le 10 juin, le nombre d'équipes étant limité. Le feu d'artifice clôturera cette journée avec une animation musicale et la buvette tenue par le Comité des fêtes.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- **03/05 Soirée Jeux** avec Gergo'Vit à la salle Jean Jaurès
- **08/05 Cérémonie officielle**
- **17/05 Permanence OPAH** en Mairie
- **17/05 Conférence** avec l'Association du Site de Gergovie à la MLT
- **18/05 Nuit des Musées** avec le Musée de Gergovie
- **23/05 Réunion prévention sécurité** avec le CCAS à la Polyvalente
- **24 au 26/05 Exposition** avec Equit'Art à l'espace F. Chirent
- **24/05 Récital piano** avec SOS Cheval à la MLT
- **25/05 Balade gourmande** avec Les Gourmets Curieux
- **25 au 26/05 Fête de la Nature** avec le Musée de Gergovie
- **26/05 Spectacle** avec Mond'Arverne communauté à la MLT
- **29/05 Jeux vidéo** avec la médiathèque de La Roche Blanche

MAIRIE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison du pont de l'Ascension, la mairie sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 10 mai.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

JURY D'ASSISES (TIRAGE AU SORT)



En vue de l'établissement de la liste départementale du jury d'assises pour l'année 2025, la commune est invitée à procéder au tirage au sort des jurés, conformément aux articles 261 et 261-1 du code de procédure pénale.

Pour La Roche Blanche, le nombre de jurés à tirer au sort s'élève à 9. Il portera, en application de la loi, sur la liste générale des électeurs de la commune prévue par le code électoral (L.17). Il se tiendra le mardi 14 mai à 14h30 en Mairie.

VENTE DE MUGUET

Chaque année, par arrêté municipal (Arrêté n°068/2024), la vente dite « à la sauvette » du muguet le 1^{er} mai n'est pas autorisée de l'espace commercial du Gergovial jusqu'aux intersections de l'avenue de la République, de la rue du Grand Champ, de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue de Chateaugay, ainsi qu'en bordure de la D978 et de la D756 (centre commercial de la zone artisanale de La Novialle) et ce afin de respecter une distance avec les commerces de fleurs.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La manifestation officielle se déroulera comme suit :

- 9h : Rassemblement devant la stèle des étudiants au Plateau de Gergovie et dépôt de gerbe,
- 9h30 : Cérémonie identique devant le cimetière de Gergovie,
- 9h45 : Rassemblement place Cluzel, en direction du monument aux morts, discours et dépôt de gerbe.

A l'issue de ces rassemblements, une aubade sera donnée par l'Union Musicale des Martres-de-Veyre.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie à la salle Polyvalente - Espace J. Prévert.



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

CCAS

La gendarmerie informe nos seniors...

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise, en collaboration avec la Police Municipale et la Gendarmerie COB de Romagnat, une réunion publique de sensibilisation sur la sécurité (cambriolages, démarchages, arnaques sur internet...), le **jeudi 23 mai à 14h, salle Polyvalente - Espace J. Prévert.**

Principalement dédiée aux seniors, elle reste ouverte également aux personnes intéressées par le sujet.

Cette réunion de sensibilisation abordera le thème de « la prévention des actions malveillantes ».

L'objectif est de faire prendre conscience des potentiels dangers pouvant exister, même parfois à la porte de leur domicile, tout en les rassurant et en leur prodiguant les conseils et gestes adaptés. Entrée libre.

Pour + d'infos : Mme Jocelyne Peces, adjointe aux Actions sociales – Solidarité, au 06 10 45 18 65.

Réunion
**PRÉVENTION
SÉCURITÉ**
SÉNIORS



Sapeurs-pompiers de La Roche Blanche - Chanonat

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Le centre de secours de La Roche Blanche-Chanonat, c'est :

- 18 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont 4 femmes,
- 170 interventions en 2023 dont 80% de secours à personne,
- 4 véhicules dont le véhicule de soutien logistique départemental,

Les communes de La Roche Blanche (dont Gergovie et Noalhat) et de Chanonat (dont Jussat et Varennes) sont couvertes.

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

- Des hommes et des femmes de toutes origines socioprofessionnelles,
- Quelques heures par mois de disponibilités,
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales,
- Une activité indemnisée,
- Un engagement toutes missions ou seules missions de secours à personnes.



Les conditions d'engagement :

- Avoir 16 ans minimum et 55 ans maximum,
- Jouir des droits civiques et ne pas faire l'objet d'une condamnation,
- Se trouver en situation régulière au regard du service national,
- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale.

*Nous vous accompagnons dans votre démarche citoyenne...
Rejoignez-nous !*

Suivez-nous sur la page Facebook :
Amicale des sapeurs-pompiers La Roche Blanche/Chanonat

Contact : Lieutenant William Laureaux - 06 24 25 68 89

Urbanisme - Travaux

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Mond'Arverne Communauté s'engage pour la modernisation et le renouvellement de son parc immobilier privé ancien en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2024/2027.

Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi qu'aux propriétaires bailleurs privés, situés dans les centres anciens de 9 communes dont La Roche Blanche --> L'aide financière est soumise à des conditions de ressources et une convention avec Procvivis 63 permet d'avancer le montant des subventions auprès des artisans, afin de faciliter certains projets.

Chaque 3^{ème} vendredi du mois, Urbanis vous accueille lors de permanences gratuites et sans rendez-vous de 9h à 12h.

- en mai, juillet, septembre et novembre à la Mairie de La Roche Blanche (1 rue de la Mairie, 63670 La Roche Blanche)

La prochaine permanence se tiendra le vendredi 17 mai.

- en juin, octobre et décembre à la Maison France Service de Vic-le-Comte (Place de l'Hôtel de ville, 63270 Vic-le-Comte).

**Pour plus de renseignements, contactez Urbanis :
Tél. : 04 73 90 00 08 - Mail : puy-de-dome@urbanis.fr**

www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/habitat-et-logement/operation-programmee-amelioration-habitat/

Cette opération programmée d'amélioration de l'habitat est soutenue par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le programme d'action Petites villes de demain, Mond'Arverne Communauté, ainsi que les communes de Chanonat, La Roche Blanche, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, Saint-Amant-Tallende, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin et Vic-le-Comte. L'animation de l'opération est assurée par le cabinet Urbanis.



Expression du groupe non majoritaire

Cher(e)s habitants(es) de la Roche Blanche Gergovie et Noalhat
Les Français ont besoin d'Europe chaque fois que l'action européenne apporte une valeur ajoutée. Ce n'est pas systématiquement le cas dans tous les domaines de l'action publique et nous le savons bien en tant qu'élus locaux.

Mais nous sommes aussi convaincus que des défis les plus considérables ignorent les frontières nationales et exigent une réponse européenne : qu'il s'agisse de notre sécurité, de nos échanges commerciaux avec des puissances aussi colossales que les États-Unis ou la Chine, de notre transition indispensable vers une croissance décarbonée, de la maîtrise des flux migratoires ou de l'encadrement du numérique...

L'action politique nationale, nécessaire, peut alors ne pas être suffisante et ne peut réussir que si l'Europe la prolonge et l'amplifie.

Beaucoup reste à faire pour une Europe à la fois forte face aux autres puissances et, solidaire et sociale, pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Le 9 juin 2024, votez !

Nous restons engagés et à votre écoute, pour porter vos réflexions !

C.Nectoux .JP Deniset. M.Rousset. J.Thuilliez. M.Pons.
listeminoritaire.lrbg@free.fr

ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

École Jules Ferry

Rencontre avec le Foyer Marie Marthe

Mardi 26 mars après-midi, nos classes de CE2 et CM1 de Mmes Durand, Mallordy et Simon sont allées au Foyer Marie Marthe. Elles ont semé des graines de zinnia, œillets d'inde et herbes aromatiques (*ciboulette et persil*). Les résidents nous ont très bien accueillis, nous avons passé un très bon moment avec eux. Chaque enfant est reparti avec son semis et chaque classe avec sa jardinière.

Article des élèves de la classe de CE2.



Fête des 100 jours

Lundi 8 avril, les élèves de CP et CE1 de Mmes Freitas, Pineau et Ravel ont fêté les 100 jours d'école. Ils ont chacun rapporté et présenté leur collection de 100 objets. La journée était rythmée par des défis et jeux autour du chiffre 100.

Journée athlétisme

Mardi 9 avril, une journée athlétisme a été organisée pour les élèves de la maternelle à la salle des sports.

Au programme : courses de vitesse et de haies, saut en hauteur et en longueur et lancer de poids. Une journée sportive et conviviale partagée avec des classes de l'école d'Aydat.



A75 - Avis d'enquête parcellaire complémentaire...

Élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A75 Clermont-Fd - Le Crest - L'échangeur A711/A71/A75 et le diffuseur n°5 La Jonchère sur le territoire des communes de Clermont-Ferrand, Le Crest, Pérignat-lès-Sarliève et La Roche Blanche

Par arrêté préfectoral n°20240449 du 14 mars 2024, une enquête parcellaire complémentaire est ouverte du lundi 22 avril au mardi 7 mai 2024 inclus, en mairies de Clermont-Ferrand, Le Crest, Pérignat-Lès-Sarliève, La Roche Blanche, sur le projet présenté par le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (A.P.R.R.) d'acquiescer les immeubles nécessaires à l'élargissement de l'A75.

Le dossier et un registre d'enquête correspondant à chaque commune sont tenus à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête et consultables aux horaires habituels d'ouverture des mairies.

M. Gérard Dubot, professeur en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres d'enquêtes ou les adresser au commissaire enquêteur, dans les mairies concernées. Ils pourront également transmettre leurs observations par voie électronique à l'adresse fonctionnelle suivante :

pref-dcl-affaires-juridiques@puy-de-dome.gouv.fr

Le commissaire enquêteur assurera et recevra les observations du public :

- Lundi 22 avril, aux mairies de Pérignat-Lès-Sarliève de 10h à 12h,

et de La Roche Blanche de 14h à 16h

- Mardi 30 avril, à la mairie de Le Crest de 9h à 11h

- Mardi 7 mai, à la mairie de Clermont-Ferrand de 10h à 12h

+ d'infos sur : www.mairie-larocheblanche.fr

SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (semaines impaires) :

mardis 7 et 21 mai

- Jaunes (semaines paires) :

mardis 14 et 28 mai



Principales décisions du Conseil municipal

◆ Modification de la charte de gouvernance pour l'élaboration du PLUi de Mond'Arverne Communauté

Au vu du retour des personnes publiques associées sur le projet de PLUi arrêté, la conférence des Maires de Mond'Arverne Communauté du 12 décembre 2023 a pris la décision de reprendre l'élaboration du PLUi et de définir une nouvelle méthodologie de travail et un nouveau calendrier. Ces nouvelles dispositions modifient la charte de gouvernance pour l'élaboration du PLUi de Mond'Arverne communauté. La collaboration entre Mond'Arverne et les communes membres s'organisera autour d'instances permettant à chacun de participer aux différentes phases de la procédure. Le PLUi devra répondre aux différents enjeux à partir des orientations du PADD débattus en conseil communautaire du 27 octobre 2022.

◆ Délibération pour entériner la clôture de la ZAC de La Novialle

La zone d'activité économique de La Novialle, réalisée sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) a été créée et approuvée par arrêté préfectoral le 5 Août 1981. La commune a confié l'opération par une convention de concession à la SEAU. Ce contrat de concession est arrivé à son terme le 9 décembre 2023, date à laquelle les comptes ont été arrêtés par la SEAU. La ZAC est donc clôturée comptablement. Il reste à la supprimer juridiquement. En application de la règle du parallélisme des formes, un arrêté préfectoral devrait acter la clôture de cette ZAC, après proposition de Mond'Arverne communauté.

◆ Signature pour le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG)

La CTG permet d'adapter les politiques publiques à la réalité des territoires et à la diversité des familles. Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens signés pour la période 2018/2022, les valeurs d'égalité et de solidarité s'inscrivent au cœur des territoires. Pour cela, la CAF pose des diagnostics sociaux et territoriaux utiles à la mise en œuvre de partenariats en s'appuyant sur des dispositifs structurants, telles que les Conventions Territoriales Globales qui permettent le rééquilibrage des équipements pour assurer à tous des services de qualité.

◆ Délibération pour la création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS) pour les communes de 2000 à 10 000 habitants

Suite au départ de M. Bost, DGS, un recrutement a été réalisé et le choix s'est porté sur la candidature de Mme Desvignes, actuellement DGS à Lezoux.

Elle prendra ses fonctions le 6 mai prochain. Son poste actuel présente la particularité d'être un emploi fonctionnel qui relève de dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction. Les emplois fonctionnels sont limitativement énumérés par l'article L.412-5 du code général de la fonction publique. Il a fallu demander au CDG63 l'autorisation de créer un tel poste.

Le CDG63 ayant donné son accord, le conseil municipal s'est prononcé sur la création de cet emploi fonctionnel. L'intéressée sera nommée par la voie d'un détachement pour une durée de 5 ans renouvelable (décret N°87-1101 du 30 décembre 1987).

◆ Mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat

Décret n° 2023-1006 du 31/11/2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale parue au JO du 1^{er} novembre 2023.

Approbation du versement de cette prime forfaitaire exceptionnelle aux agents municipaux conformément aux différentes conditions réglementaires (suite à l'avis du comité social territorial).

◆ Ajout de 4 caméras supplémentaires à notre système de vidéoprotection

Notre système de vidéoprotection, qui nous a permis de résoudre différentes affaires, a mis en évidence des zones non protégées. Une demande de financement auprès de l'État et de la Région s'avère nécessaire afin de pouvoir ajouter 4 caméras supplémentaires au système actuel.

◆ Vente d'un petit espace public enclavé au sein d'une propriété privée

Par délibération n°88/2013, le Conseil municipal a donné suite à une demande d'acquisition des nouveaux acquéreurs des bâtiments AB 348, AB 350 et du terrain AB 351 sis à Gergovie rue Saint VERNY qui enclavent un petit espace public. Cette délibération n'a jamais été mise en œuvre. Il s'avère donc nécessaire de faire réaliser un document d'arpentage pour obtenir le déclassement de la parcelle du domaine public et de faire réaliser une estimation par les services des domaines.

18 mars



Vie associative

Gergo'Vit

Rendez-vous le vendredi 3 mai, à partir de 20h, salle Jean Jaurès, pour la **soirée jeux** mensuelle de l'association Gergo'vit ! Fidèles participants ou nouveaux venus, adultes ou enfants (accompagnés !), vous êtes tous les bienvenus pour jouer dans une ambiance conviviale. *Pensez à apporter vos jeux préférés !*



Association du Site de Gergovie

L'Association vous propose une **conférence** de Yann Deberge et Marion Dacko : La fouille du « Quartier des artisans » sur le plateau de Gergovie, le 17 mai (20h30) à la MLT. Entrée libre.

La fouille programmée annuelle conduite sous la tutelle conjointe de l'Inrap et de la MSH de Clermont-Ferrand vise au réexamen de cet accès à l'oppidum situé sur le rebord sud du plateau. Les années 2022 et 2023 ont eu pour objet de documenter par la fouille et l'étude archivistique des fouilles anciennes sur ce secteur. Les observations réalisées permettent de préciser l'ampleur des travaux passés, d'en comprendre la méthodologie et la finalité mais aussi de réviser les hypothèses interprétatives formulées à leur suite.

SOS Cheval

L'association vous convie au **récitai deux pianos** qu'elle organise, le vendredi 24 mai (20h) à la MLT. Le récital sera orchestré de mains de maître par deux virtuoses, Christiane Couturier et Denis Rochegude. Soirée caritative : les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association et lui permettront de poursuivre son action en faveur des équidés.

Nous vous invitons à venir nombreux !
Pour tous renseignements et réservation :
Mail : mireille@soscheval.fr / Tél. : 06 25 10 31 30



Atelier de l'Amitié

Notre voyage annuel qui aura lieu le mardi 11 juin, prévu en basse Corrèze, avec visite de Turenne, est modifié. En effet, suite à des travaux plus conséquents que prévus, la visite du village n'est plus possible. En conséquence, nous irons visiter **Martel, dans le Lot, ville d'art et d'histoire, et parmi les « Plus Beaux Villages De France »**. Le reste du voyage est inchangé : déjeuner à Brive, visite de la Distillerie Denoix, et visite du chocolatier Lamy. (Acompte à l'inscription : 30 €)
Pour les personnes qui seraient intéressées ou qui veulent annuler leur inscription, n'hésitez pas à contacter rapidement :
Claude Blondelet au 06 07 99 48 67

Voyage modifié

Equit'Art

Savez-vous que Gergovie est connu à Ouagadougou au Burkina Faso ?

Grâce à Equit'art, association gergovioite, qui a accueilli une quarantaine d'artistes burkinabés, entre 2008 à l'année dernière, pour des stages sur la technique du bronze.

L'instabilité politique du Burkina Faso ne permet plus de tels échanges actuellement mais l'amitié persiste !

Afin de continuer à faire vivre les liens établis de longue date, Equit'art organise une **exposition d'œuvres** qu'elle possède, le vendredi 24 mai, de 14h à 19h, le samedi 25, de 14h à 21h et le dimanche 26, de 10h à 18h, à la salle Chirent (face à la Mairie).



Foyer Culturel et Sportif Avec le Foyer, bouger c'est la santé !

Le Foyer Culturel et Sportif vous invite le samedi 1^{er} juin, à la MLT, salle Giraudoux dès 14h : un panel d'activités physiques vous sera proposé au cours de l'après midi, à découvrir ou pas ! Réservez votre après-midi et venez profiter de cette animation sans modération !
Tous les détails seront dans le prochain Vivre! @ La Roche Blanche, sur Facebook et sur le site internet fcs-lrbg.fr



Intercommunalité

Médiathèque de La Roche Blanche Jeux vidéo : à vos manettes !

Venez découvrir le jeu vidéo à plusieurs, testez-vous à la Switch ou la PS5. Rendez-vous à la médiathèque de La Roche Blanche, de 14h à 17h, **mercredi 29 mai**. Public à partir de 7 ans.

Réservation conseillée sur :
mediatheques.mond-arverne.fr
ou au 04 73 77 97 77

Contact : Sylvette Gueugnot - Tél. 04 73 79 80 58
Mail : mediatheque.larocheblanche@mond-arverne.fr



lecture publique

Scènes éphémères - Climax

La saison culturelle « Scènes éphémères » s'achève avec un spectacle à ne pas manquer, le dimanche 26 mai (18h) à la MLT.

Dérèglement climatique, épuisement des ressources, disparition de la biodiversité.

Le résultat : un état du monde qui chatouille les limites de notre civilisation et nous entraîne au sommet des diagrammes. Interprété avec un humour scientifiquement absurde, « Climax » aborde ces sujets brûlants en défiant les lois de la gravité. Dérèglements scéniques, chorégraphies du 2nd degré, acrobatie et chansons, le rire est utilisé comme une arme de réflexion massive. Les comédiens chanteurs, musiciens, danseurs et mimes nous embarquent dans un road movie férocement drôle, fertile et libérateur. Un spectacle « soupape de décompression » pour tirer la sonnette d'alarme et (r)éveiller notre prise de conscience écologique.

Compagnie Zygomatic - Tout public, à partir de 8 ans
Tarif : 10 € (plein tarif) / 6 € (tarif réduit).

www.mond-arverne.fr/agenda/saison-culturelle-climax/



Ça bouge à Escal'ados !

Les inscriptions pour le cycle 5 sont ouvertes. Pour les vacances estivales, elles débiteront le lundi 6 mai via le portail famille.

L'accompagnement de projet sur nos antennes a permis à des jeunes de créer leur propre Junior Association appelé « Les Ados d'Orcet » dont le but est de se retrouver entre copains pour partager leur passion sur la création d'objets de décoration, de jeux de société et de stop motion.

Afin de développer leur association, celle-ci participera à de nombreux événements sur le territoire de Mond'Arverne.

L'association est à l'écoute de tout projet futur pour réaliser des partenariats. *Souhaitons leur bonne chance dans leur aventure !*



Venez fêter la Nuit des Musées et la nature à Gergovie !



Les sites arvernes au coucher de soleil

Le samedi 18 mai prochain, ce sera la 20^{ème} édition de la Nuit européenne des Musées. A cette occasion, le Musée de Gergovie vous proposera une visite itinérante au crépuscule à bord de l'Archeobus...

Des visites pour découvrir les richesses naturelles et historiques de Gergovie

Le week-end suivant, le Musée de Gergovie célébrera la Fête de la Nature...

Infos et réservations sur : www.musee-gergovie.fr

Zoom sur ...



Le frelon asiatique - actions (1)

Sur le département du Puy-de-Dôme, les partenaires du réseau de surveillance « frelon asiatique » ont dénombré de nombreuses communes impactées par cet espèce invasive. L'arrivée du printemps nécessite d'anticiper la lutte contre le Frelon Asiatique en respectant la ligne de conduite nationale fixée par les Organismes reconnus, dans l'intérêt de l'efficacité de l'action collective et de la biodiversité.

Plan de gestion national

La Fédération des Groupements de Défense Sanitaire d'Auvergne Rhône Alpes est reconnue Organisme à Vocation Sanitaire et s'est vu confier par le Ministère de l'Agriculture la gestion des mesures de surveillance et de lutte contre le Frelon Asiatique par l'instruction de la note de la DGAL de 2013. À ce titre, elle a mis en place avec son réseau d'animateurs, référents et destructeurs, depuis 2014, un plan de lutte visant à faire détruire un maximum de nids de frelon asiatique via la plateforme :

www.frelonsasiatiques.fr

qui centralise les signalements sur l'ensemble des départements d'Auvergne Rhône-Alpes. Pour renforcer la lutte, elle a mis en place une action préventive de piégeage de printemps afin de limiter l'installation des nids en été, d'abord sous forme expérimentale et à partir de cette année de manière généralisée à l'ensemble des communes qui souhaitent limiter la pression du frelon. Dans ce cadre, elle a établi un protocole de piégeage tenant compte des préconisations du plan National, qui définit les bonnes pratiques du piégeage dans un objectif d'efficacité et de respect de l'Environnement.



Mise en œuvre d'actions municipales

La municipalité, en collaboration avec Sandra Lemasson, apicultrice résidant sur la commune et référente frelon asiatique pour le GDSA 63, s'engage dans la lutte contre cet espèce invasive et met en œuvre des actions de lutte et de surveillance afin de limiter sa progression. Pour cela, elle :
- a fait l'acquisition de plusieurs pièges qui ont été installés sur la commune, dont un dans le Parc Léon Lepetit.
- a également désigné un référent élu, Matthieu Rousset, qui sera à l'écoute des administrés et restera vigilant aux 1^{ères} suspensions de présence de frelons asiatiques (individus piégés, petits nids...);
Attention : Le référent ne réalise pas les interventions de destruction de nids ou d'individus.



La destruction des nids reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de Frelon asiatique. Cette dernière est à la charge des particuliers qui doivent faire intervenir un professionnel.

Pour tout signalement, rendez-vous sur la plateforme :

www.frelonsasiatiques.fr

Ce site a pour vocation de gérer les signalements de frelon asiatique jusqu'à la destruction des nids.

Pour en savoir plus : FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes

23 rue Jean Baldassini - 69364 LYON Cedex 07
www.frelonsasiatiques.fr - www.frgdsaura.fr
www.facebook.com/sectionapicole.FRGDSAURA

(1) Un zoom sur le frelon asiatique a été réalisé sur la lettre d'information de mai 2023.

Zoom sur ...



Le moustique tigre

Détecté pour la 1^{ère} fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika...).

Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales, puis contaminer une autre personne.

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte. Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150m autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !



Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous ! Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre d'avril à octobre :

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Pour en savoir plus :

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>



Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

TÉL : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanche@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr